

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Daigneau

Vous êtes convoqués à la deuxième séance régulière de l'année 2020-2021 du conseil d'établissement de l'école Daigneau, le 3 décembre 2020 à 18h30, qui se tiendra sur TEAMS

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Les questions du public**
4. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 1 octobre 2020**
5. **Suivis au procès-verbal**
 - Bouteilles d'eau : Nous avons une soumission pour 100 bouteilles à 627\$, M. White devait faire des démarches pour 40 bouteilles seulement. Informations à venir.
 - Normes et modalités : Elles ont été modifiées sur le site de l'école avec la modification pour 2 bulletins.
 - Aide aux devoirs : Le projet est commencé et se termine le 11 décembre.
 - FDS : Copie du budget à ce jour en pièce jointe.
 - Formation CE : Ajout de 3 capsules supplémentaires
6. **La parole aux partenaires** : présidence, direction, enseignants, responsable du service de garde, représentant au comité de parents, membre de la communauté.
7. **Les questions financières**
 - a) Encadrement des sorties éducatives
 - b) Approbation des activités éducatives (art. 87)
 - c) Budget révisé du service de garde
 - d) Modifications aux journées pédagogiques du SDG
8. **Les questions éducatives**
 - a) Projet éducatif (suivi)
9. **Les questions générales**
 - a) Photos scolaires
 - b) GDPL
 - c) ajout de 3 journées pédagogiques au calendrier
10. **Levée de l'assemblée**

SHAWN DIONNE
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SYLVIE PITRE
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DAIGNEAU